



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Pour diffusion immédiate

GESTION DES FORÊTS EN MAURICIE

Quatre entreprises obtiennent leur enregistrement en aménagement forestier durable - une première au Canada

La Tuque (Québec), le 13 novembre 2003 – Quatre entreprises forestières de la Mauricie, soit Kruger Inc. (Kruger, Scierie Parent et Kruger Wayagamack Inc.), Gérard Crête & Fils inc., Industries John Lewis Itée et Les Industries Légaré Itée, concrétisent leurs engagements et leurs responsabilités en matière d'aménagement forestier durable en obtenant l'enregistrement à la norme canadienne CSA-Z809 pour le territoire d'approvisionnement situé sur l'aire commune 043-20 en Mauricie. L'enregistrement a été délivré par la firme de vérificateurs externes QMI. QMI a tenu à préciser, lors de l'audit de vérification, que c'est la toute première fois au Canada qu'un enregistrement à la norme CSA-Z809 est accordé à un ensemble d'entreprises forestières co-demandereses.

L'aménagement forestier durable (AFD) selon CSA-Z809

L'AFD est basé sur des critères qui portent notamment sur le maintien de la diversité biologique, des écosystèmes forestiers et de la conservation des sols et de l'eau. Ces critères servent de cadre pour identifier les valeurs et les caractéristiques du territoire qui sont jugées importantes par les utilisateurs. Chaque valeur identifiée doit être accompagnée d'un objectif, d'un indicateur de performance et d'une cible à atteindre afin d'améliorer les pratiques forestières. Toutes ces étapes doivent être réalisées avec la participation des intervenants du territoire.

Ainsi, en 1997, Kruger, Scierie Parent, en collaboration avec les autres entreprises forestières co-demandereses, ont mis sur pied une Table de concertation pour le territoire d'approvisionnement au sud du réservoir Gouin (aire commune 043-20). L'objectif de la table est de permettre aux intervenants du milieu d'être au cœur du processus d'identification des valeurs. La table regroupe 19 organismes intéressés ou touchés par les activités d'aménagement forestier, tels que les différents paliers gouvernementaux, les communautés autochtones, les pourvoyeurs, les chasseurs et pêcheurs, les groupes de résidents et les travailleurs liés à la forêt.

C'est donc dans un esprit de transparence et de concertation que le tout premier plan d'aménagement forestier durable a été réalisé, et ce, avec l'aide de l'ensemble des intervenants. Ce plan d'AFD présente notamment les lignes directrices des différentes pratiques forestières ainsi que le suivi des indicateurs de performance permettant de répondre aux différentes valeurs.

« Dans ce processus, chacun se doit d'améliorer constamment ses pratiques forestières en incorporant les différentes valeurs régionales identifiées pour le territoire visé. L'ensemble des intervenants ont démontré un réel engagement dans la réalisation de ce projet de certification et aujourd'hui nous pouvons dire que c'est une réussite d'équipe », a déclaré, à titre de mandataire de certification, monsieur Jean-François Mérette, vice-président à l'Exploitation de la division Forêts et Produits forestiers de Kruger Inc.

– 30 –

RENSEIGNEMENTS :

Kruger Inc.

Jean Majeau
Vice-président, Affaires publiques
Tél. : (514) 343-3213
Courriel : jmajeau@kruger.com
Site Web : www.kruger.com

Gérard Crête & Fils inc.

Michel Champagne
Directeur
Ressources humaines et Relations publiques
Tél. : (418) 365-1202 poste 244
Courriel : lrichard@crete.qc.ca
Site Web : www.gcrete.com

Industries John Lewis ltée.

Denis Renaud
Directeur de l'approvisionnement
Tél. : (819) 523-2765 poste 245
Courriel : denis.renaud@remabec.com
Site Web: www.industriesjohnlewis.com

Les Industries Légaré ltée.

Jean Légaré
Responsable de l'approvisionnement
Tél. : (418) 337-2286
Courriel : indleg@globetrotter.net
Site Web : www.legareindustries.com

.../2